

# Sociétés militaires et de sécurité privée: les mercenaires des temps modernes?

Jean-Didier ROSI

*Licencié en sciences politiques des Facultés  
universitaires catholiques de Mons (FUCaM)*

**D**epuis quelques années, et singulièrement depuis le scandale «Halliburton» et les événements de Falludjah en mars 2004, les prestataires civils de services militaires se sont retrouvés sous les feux de l'actualité. Certains auteurs n'hésitent pas à qualifier ces firmes de «mercenaires des temps modernes», mais qu'en est-il exactement? Que sont réellement ces sociétés commerciales que l'on retrouve aujourd'hui sur les cinq continents, du nord au sud et de l'est à l'ouest, dans toutes les zones en situation de conflit armé ou de troubles civils? Cet article présente succinctement le phénomène de l'externalisation des missions de sécurité et de défense. Plus que sur les raisons qui ont conduit à la situation actuelle, c'est sur les différents acteurs de cette privatisation que nous mettrons ici l'accent. Dans un premier temps, nous définirons ces acteurs et leurs fonctions avant d'examiner, dans une seconde partie, les avantages et inconvénients pour les États et les organisations internationales du recours aux SMSP. La dernière partie de l'article, quant à elle, sera consacrée à une brève réflexion sur l'avenir de ces sociétés.

## Marché de la sécurité et acteurs de la privatisation

La constitution des armées nationales telles que nous les connaissons aujourd'hui remonte aux 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles, après que les États européens se soient accordés sur la redéfinition de leurs frontières aux termes des Traités de Westphalie (1648). Jusque là, les princes et les rois faisaient massivement appel au mercenariat par l'intermédiaire de compagnies privées (condottieri) ou de régiments étrangers tels que les lansquenets germaniques, les capitulés suisses ou les hussards hongrois. Jusque dans les années 1990, l'exercice légitime de la violence permettant d'assurer la

sécurité et la défense du territoire et de la population a été considéré comme une des principales fonctions régaliennes de l'État. Au cours des deux dernières décennies, la mondialisation et le libéralisme économique ont investi ce secteur et peu à peu transformé ce qui était un « bien public pur » en marchandise presque comme les autres au point que l'on peut désormais parler d'un véritable « *marché de la sécurité et de la défense* ». Comme tout marché, celui-ci se compose principalement de deux types d'acteurs : les « offreurs » et les « demandeurs »<sup>238</sup>. Du côté des demandeurs de sécurité, nous retrouvons tout naturellement les particuliers et les entreprises mais aussi, depuis quelques années, les organisations non gouvernementales, les organisations internationales et les États. Dans la mesure où cet article s'intéresse plus particulièrement à la privatisation des missions de défense et de sécurité extérieure, je ne retiendrai ici ni les particuliers, ni les entreprises, pour m'attacher plus spécifiquement aux trois autres acteurs.

Depuis le milieu des années 80, la demande de sécurité n'a fait que croître de façon exponentielle. Les raisons de cette croissance sont multiples : mise en avant de la sécurité humaine, recrudescence du terrorisme et de la piraterie maritime, diminution des budgets et des effectifs militaires mondiaux, effondrement de nombreux États, conflits interethniques en Europe et en Afrique, ...etc. Les organisations internationales, au premier rang desquelles l'Organisation des Nations Unies, se sont trouvées bien davantage sollicitées au cours des dix dernières années du 20<sup>ème</sup> siècle qu'elles ne l'avaient été durant les quatre décennies précédentes, mais l'organisation s'est révélée bien impuissante face à l'ampleur des crises qui ont secoué le monde depuis 1991<sup>239</sup>. Quelles que soient les causes profondes de cette incapacité de l'ONU<sup>240</sup>, il nous faut constater que les États, que se soit individuellement, au travers de l'OTAN, de l'Union européenne ou de coalitions *ad hoc*, se sont trouvés au fil des années dans « l'obligation », découlant de leurs politiques intérieures et de leur frilosité vis-à-vis des Nations Unies, d'intervenir de façon plus directe dans des conflits infra étatiques ou dans des opérations militaires à l'extérieur de leur territoire afin de séparer des belligérants, de rétablir la paix, de restaurer l'intégrité

---

<sup>238</sup> Je ne parlerai pas ici des acteurs législatifs ou de régulation.

<sup>239</sup> Koweït, ex Yougoslavie, Somalie, Ruanda, Haïti, Sierra Leone, Kosovo, Darfour

<sup>240</sup> Mon propos n'est pas d'analyser ici les déficiences de l'ONU et les causes de celles-ci.

d'un État ou de tenter de mettre en oeuvre des conditions propices au développement des valeurs démocratiques.

Les États-Unis, par exemple, assumant leur rôle de première puissance militaire mondiale, se sont engagés aux quatre coins de la planète au risque de mettre leur capacité de réponse défensive en danger. En effet, les effectifs militaires américains sont passés de plus de deux millions d'hommes en 1991 à un million trois cent mille en 1999<sup>241</sup>, soit une réduction de l'ordre de 35% en moins d'une décennie. Cette carence en moyens humains n'a toujours pas été corrigée aujourd'hui, même si le successeur de Donald Rumsfeld s'est engagé, en janvier de cette année, à procéder au recrutement de 92.000 hommes d'ici 2012.<sup>242</sup> Le manque de personnels militaires a atteint de telles proportions outre-atlantique que Washington offre désormais une prime de 20.000 dollars aux nouvelles recrues qui acceptent de subir un entraînement rapide et de partir ensuite pour l'Irak.<sup>243</sup> Les États-Unis ne sont pas les seuls à se trouver dans une situation identique. Un phénomène similaire a été constaté dans la plupart des pays industrialisés, les effectifs militaires mondiaux étant réduits de quelques six millions d'unités, soit d'environ 20% en vingt ans. Il fallait dès lors chercher, et surtout trouver, une solution permettant de pallier le manque d'hommes en cas de « pic d'activité ». Les ONG et les agences onusiennes, pour leur part, ont vu la sécurité de leur environnement de travail se détériorer de façon considérable et la vie de leurs collaborateurs de terrain de plus en plus souvent menacée. Les États hôtes se montrant réticents sinon incapables d'assurer la sécurité des travailleurs humanitaires opérant en zone de conflit ou instable, ces organismes ont, eux aussi, cherché d'autres solutions leur permettant de poursuivre leurs activités. Le recours à des « supplétifs privés » pour les uns et à des « bodyguards » pour les autres devenait ainsi quasi inévitable.

Dans le même temps, l'offre de sécurité privée s'est également très largement développée. La réduction des budgets et des effectifs militaires

---

<sup>241</sup> SEYDOUX A., *Politiques de défense américaine depuis 1992*, Cliosoft, l'Histoire en ligne, [http://www.cliosoft.fr/II\\_00/politique\\_defense.htm](http://www.cliosoft.fr/II_00/politique_defense.htm)

<sup>242</sup> Dépêche AFP Washington du 11 janvier 2007.

<sup>243</sup> AFP, « USA/Recrutement armée: 20.000 dollars pour partir au front rapidement », Washington, 27 août 2007.

consécutives à la chute du Mur de Berlin et à la disparition du bloc communiste a libéré des centaines de milliers de militaires souvent formés au sein des meilleures unités d'intervention et qui, du jour au lendemain, se sont retrouvés sur le marché de l'emploi. La demande de sécurité allant croissant, c'est tout naturellement qu'un marché spécifique s'est développé afin de répondre aux besoins que nos sociétés avaient créés et auxquels elles ne pouvaient plus faire face efficacement par des moyens publics. L'offre et la demande de sécurité devaient nécessairement se rencontrer un jour.

S'il est possible d'expliquer la croissance du marché de la sécurité en termes économique-historiques, le phénomène de la privatisation de missions naguère dévolues aux armées recouvre des réalités fort différentes les unes des autres. Si pour les ONG, la demande se résume principalement en mesures de sécurité à destination du personnel de terrain, elle est nettement plus complexe lorsqu'elle émane des États ou des organisations internationales. La réduction des effectifs n'a pas touché que les seules unités de combat. Les budgets consacrés à l'achat de matériel, à l'entretien et à la réparation de celui-ci, à l'entretien des locaux ou à la fourniture de services divers ont également subi des coupes sombres après la fin de la Guerre Froide. Ceci explique la multiplicité d'acteurs que l'on retrouve aujourd'hui aux côtés des forces armées conventionnelles, notamment en Irak et en Afghanistan.

L'assassinat et le lynchage à Falludjah en mars 2004 de quatre «soldats privés» employés de *Blackwater*, le scandale de la prison d'Abu Ghraïb mettant en cause les sociétés *CACI Inc* et *Titan Inc*, et plus récemment encore, la mort d'une dizaine de civils irakiens par des gardes privés employés, eux aussi, par *Blackwater*<sup>244</sup>, ont focalisé l'attention des médias sur un acteur spécifique de la privatisation de la sécurité et de la défense, les *Sociétés Militaires et de Sécurité Privées*. Or, ces SMSP ne représentent qu'une fraction des prestataires privés sous contrat avec les forces armées coalisées, les agences gouvernementales, le Département d'Etat américain, celui de la Justice ou encore le gouvernement irakien. En réalité, 80 à 90% des firmes

---

<sup>244</sup> Le 16 septembre 2007, des employés de *Blackwater*, chargés de protéger un convoi officiel américain, ont ouvert le feu sur des civils irakiens en-dehors de la Green Zone, tuant une dizaine d'entre eux. L'enquête du FBI n'a pas permis de démontrer que les gardes privés avaient fait usage de leurs armes en réaction à une attaque contre le convoi contrairement à ce qui était avancé par la SMSP américaine.

privées collaborant à «l'effort de stabilisation et de reconstruction» en Irak sont spécialisées dans le soutien logistique, c'est-à-dire dans la gestion des camps, la fourniture des repas aux troupes, l'entretien des locaux et des uniformes, le transport de carburant, l'acheminement d'armes et de munitions,...etc. L'une des plus importantes SPL actuellement sous contrat avec la coalition internationale en Irak est certainement la firme *Kellog, Brown an Root* (KBR), filiale du groupe *Halliburton* jusqu'en avril 2007, devenue depuis une société indépendante.

Les *Sociétés Privées de Logistique* (SPL) sont chargées de missions qualifiées de «périphériques» encore que d'une importance vitale pour l'efficacité des forces armées. Ainsi, dès avant le début des opérations militaires en Irak en mars 2003, des SPL étaient présentes au Qatar pour y préparer l'arrivée des premières troupes américaines. Ces firmes avaient transporté depuis les Etats-Unis du matériel militaire, des fournitures diverses, des armes et des munitions. A Doha, elles ont installé des camps provisoires, restauré les infrastructures mises à disposition de l'US Army par les autorités qataries et mis en place les bases du système d'approvisionnement des militaires de la coalition. Une fois la «guerre» commencée, les SPL ont poursuivi leurs missions en restant à l'arrière du front. Après la chute de Bagdad, de nouveaux contrats ont été signés avec ces firmes dans le cadre des projets de reconstruction.

Le deuxième groupe de partenaires privés impliqués dans l'externalisation de missions de sécurité et de défense est composé des *Sociétés Privées de Gardiennage* (SPG) qui, quoiqu'actives dans le domaine de la sécurité, ne fournissent pas de services militaires à proprement parler. Ces SPG, dont l'un des leaders mondiaux est le groupe *G4S Falck-Securicor*<sup>245</sup>, assurent des missions à finalités civiles telles que le transport de fonds ou de valeurs, le contrôle des visiteurs dans des bâtiments officiels, la télésurveillance, la mise en œuvre et la (co)gestion de services de secours, ...etc. A Bagdad, une partie de ces services est assurée par *EOD Technology Inc*, une firme américaine basée dans le Tennessee qui a remporté, en juin 2007, un contrat

---

<sup>245</sup> Le groupe danois Falck A/S est le leader européen de la sécurité privée. Outre ses activités classiques de transport de fonds et de gardiennage, Falck assure, au Danemark, la gestion d'un parc de véhicule de secours et la lutte anti-incendie de nombreuses villes danoises.

d'un an et d'une valeur de 122 millions de dollars. Ce contrat, signé avec le *Multi-National Security and Transition Command - Iraq* (MNSTC-I) prévoit la fourniture de différents services de gardiennage, notamment pour la Cour de justice et la prison de Rusafa et pour l'académie de police de Bagdad, ainsi que la sécurisation des lieux de résidence des employés de ces différents sites<sup>246</sup>. Lorsqu'il s'est agi de remplacer les anciens billets de banque irakiens par les nouveaux dinars, c'est la société *Global Strategies Group* qui a été désignée par la CPA<sup>247</sup> afin d'assurer et de sécuriser les transports de fonds. Les opérations de change ont alors nécessité l'emploi de plus de 700 personnes, 130 véhicules et 7 avions sur une période de six mois<sup>248</sup>.

Enfin, la troisième catégorie de prestataires privés reprend les *Sociétés Militaires Privées* (SMP) et les *Sociétés Privées de Sécurité* (SPS). Avant 2001, il était encore relativement aisé de différencier ces deux types d'acteurs. Les SPS étaient spécialisées dans les services «intellectuels» comme l'analyse des risques, l'établissement de plans de réforme des armées, de plans de lutte contre le terrorisme, l'écriture des doctrines militaires, la réflexion sur les formations des personnels,...etc. Elles recrutaient particulièrement des anciens officiers d'état-major et des experts scientifiques et surtout, ne disposaient pas de capacités de projection de forces sur le terrain. A l'inverse, les SMP fournissaient des services davantage «opérationnels» comme la protection physique de personnalités ou de convois, la sécurisation de sites civils ou militaires sensibles par du personnel armé, le radioguidage de certains engins spéciaux, l'entraînement de policiers et de militaires au combat en situations extrêmes, la collecte de renseignements sur le terrain, ...etc. Les SMP recrutaient essentiellement d'anciens membres des unités spéciales de l'armée et des services de renseignement<sup>249</sup> ainsi que des ingénieurs issus de l'industrie de l'armement et s'organisaient en véritables petites «armées privées» disposant d'une capacité de projection

---

<sup>246</sup> Source : site internet de EOD Technology, <http://www.eodt.com/news/18/default.aspx>

<sup>247</sup> Coalition Provisionary Authority (autorité provisoire américaine en Irak)

<sup>248</sup> Source : site internet de Global Strategies Group, <http://www.globalgroup.com/wmspage.cfm?parml=108>

<sup>249</sup> SAS, Navy Seals, Marines, CIA, NSA,...

de forces certes limitée mais bien réelle. L'archétype actuel de ces acteurs paramilitaires est sans conteste *Blackwater* qui, dès 2004 et pour les besoins de ses opérations en Irak, avait déployé plus de 450 hommes sur le terrain parmi lesquels une soixantaine d'anciens militaires chiliens auxquels elle avait offert un salaire mensuel de 4.000 US dollars pour assurer la protection d'installations pétrolières<sup>250</sup>. Pour accomplir leurs missions, les *soldats privés de Blackwater* peuvent compter sur un matériel de pointe. Fin août 2007, elle envisageait d'acquérir un exemplaire de *Super Tucano* biplace à l'avionneur brésilien *Embraer*. Ce monomoteur léger, capable d'emporter jusqu'à 1500 kgs d'armements, en ce compris des missiles air-air et air-sol, peut atteindre une vitesse de 500 km / h. Le *Super Tucano* est déjà utilisé par la Colombie dans le cadre d'opérations contre les mouvements rebelles et pour des missions de surveillance des frontières. Il semble donc que *Blackwater*, qui dispose déjà d'une flotte d'hélicoptères de combat et de véhicules de transport de troupes blindés *Grizzly* conçus et vendus par la firme elle-même, envisage de renforcer ses capacités opérationnelles en Irak avec plusieurs de ces avions brésiliens<sup>251</sup>.

On peut tout autant évoquer le cas d'*Executive Outcomes* qui, en 1995 et avec 300 mercenaires, parmi lesquels de nombreux pilotes ukrainiens et biélorusses, des hélicoptères de combat MI-17 et MI-24, des avions de chasse MIG-23 et des avions légers *Swiss Pilatus* militarisés<sup>252</sup>, avait réussi à repousser les rebelles de Fodey Sankho à plus de cent kilomètres de Freetown, la capitale sierra léonaise alors directement menacée par le *Revolutionary United Front*.

A la fin des années 90 et particulièrement après les attentats du 9 septembre 2001 et le début de la «*guerre contre le terrorisme*», on a pu assister à un remodelage du paysage sécuritaire, les SPS s'attaquant au marché des services opérationnels tandis que les SMP développaient leurs activités de

---

<sup>250</sup> SINGER P.W., «Private Military Firms: Irak, les nouveaux mercenaires», *Le Monde News Service*, 2004.

<sup>251</sup> cf Strategy Page du 29 août 2007, <http://www.strategypage.com/htmw/htairfo/articles/20070827.aspx>

<sup>252</sup> CHAPLEAU P. (2005), *Sociétés militaires privées. Enquête sur les soldats sans armées*, Monaco, Editions du Rocher, p.136.

conseil et d'analyse de risques, de sorte qu'à l'heure actuelle, il est devenu difficile sinon impossible de distinguer les deux acteurs sur la base d'un critère purement fonctionnaliste. L'interpénétration réciproque des marchés spécifiques des uns par les autres a encore été renforcée par les stratégies économiques des grandes entreprises militaires internationales. Le début du 21<sup>ème</sup> siècle a effectivement vu un repositionnement stratégique de plusieurs leaders mondiaux de l'armement, de l'aéronautique, du gardiennage ou de la sécurité informatique. Nous avons ainsi assisté à une vague sans précédent de fusions – acquisitions et nombre de grandes entreprises du secteur militaro-industriel ont procédé au rachat de SMP et de SPS ou ont pris des participations significatives dans l'actionnariat de celles-ci<sup>253</sup>. Désormais, ces entreprises maîtrisent donc la quasi-totalité de la chaîne des services aux armées allant de la conception de systèmes d'armements et de réseaux informatiques complexes à leur mise en œuvre sur le terrain, en passant par la formation et la mise à disposition d'experts techniques et par toute la gamme des activités militaires. C'est pourquoi nous préférons dorénavant utiliser l'acronyme SMSP en regroupant sous un seul vocable les Sociétés Militaires Privées et les Sociétés Privées de Sécurité.

### **Quels sont les avantages et les inconvénients du recours aux SMSP?**

Nous venons de voir comment le marché avait répondu à la demande sans cesse croissante de services de sécurité. Voyons maintenant ce que les États, principaux clients actuels, comptent retirer comme «bénéfices» de la privatisation de la sécurité et de la défense tout en examinant, en parallèle, les inconvénients réels ou potentiels. Lorsque l'on examine les déclarations en matière de recours aux Sociétés Militaires et de Sécurité Privées, les atouts économiques et technologiques sont sans conteste ceux qui sont le plus souvent mis en avant. Par contre, d'autres avantages, plus politiques et moins perceptibles par le grand public, sont eux passés sous silence.

---

<sup>253</sup> Northrop-Grumman a acquis Vinnel Corp., L3 communications s'est emparée de Titan et de MPRI, CSC et DynCorp LLC ont créé DynCorp International Ltd, le groupe Falck a procédé à de multiples acquisitions au cours des dernières années et notamment à celles de Wackenhut Corporation, de Securicor et du groupe 4 Securitas.

Le premier argument avancé en faveur de l'externalisation de certaines missions de sécurité et de défense est donc d'ordre économique. À en croire les discours des responsables politiques, soutenus en cela par la propagande des SMSP elles-mêmes, il serait toujours moins onéreux de contracter avec un prestataire privé de services militaires que de confier la même mission aux forces armées, surtout lorsqu'il s'agit d'une opération extérieure. Il est vrai que, contrairement aux militaires qui composent les armées de métier, les firmes privées ne sont payées que lorsqu'on les emploie. Si les militaires professionnels sont rémunérés durant toute leur carrière, qu'ils se trouvent en opération ou non, les SMSP ne sont finalement que des «intérimaires» de la Défense. Pour comparer les coûts et bénéfices respectifs, il est d'ailleurs indispensable de tenir compte des «coûts indirects» tels que l'entretien des infrastructures, le logement du personnel, les services quotidiens, la santé, les pensions de retraite et les avantages accordés aux vétérans. Le bureau du Congrès américain pour le budget a estimé que la réduction des effectifs militaires depuis 1989 a engendré une diminution du fonds des pensions de plus de 12 milliards de dollars. Déjà, en 1996, le Conseil d'administration de la Défense américaine avait estimé que le recours aux SMSP permettait un gain annuel de 30 milliards de dollars<sup>254</sup>, et plus récemment, le Conseil scientifique du Pentagone envisageait des économies budgétaires de l'ordre de 4,5 à 6 milliards de dollars par an<sup>255</sup>. L'argument ne manque pas de pertinence, néanmoins, sa généralisation me semble sujette à caution.

En effet, si le coût à charge du budget de l'État d'une opération de faible envergure et d'une durée relativement courte peut être moins important lorsque la mission est confiée au secteur privé, il n'en va pas nécessairement de même lorsqu'il s'agit de contrats courant sur plusieurs années ou dont les coûts réels sont difficilement quantifiables au départ. En cela, le marché de la sécurité présente les mêmes défauts que n'importe quel autre marché. Le coût d'une opération de longue durée, comme c'est le cas en Afghanistan et en Irak, évolue constamment en fonction du prix des matières premières (pétrole, armes, munitions,...) mais aussi de la dangerosité croissante de la

---

<sup>254</sup> SCHREIER F. et CAPARINI M. (2005) «Privatising Security: Law, Practice and Governance of Private Military and Security Companies», *Centre for the Democratic Control of Armed Forces*, Occasional Paper, n°6, p.80.

<sup>255</sup> MAKKI S. (2004), «Sociétés militaires privées dans le chaos irakien», *Le Monde diplomatique*, n°608, novembre 2004.

mission qui implique l'engagement de personnel supplémentaire, le remplacement de véhicules blindés, l'augmentation des salaires, des primes d'assurances, des soins de santé et des indemnités éventuelles versées aux familles en cas de décès,...etc. Il est clair que les contrats passés par les États avec des SMSP prévoient la faculté pour ces dernières d'adapter leurs «honoraires» en fonction de ces coûts totalement inconnus lors de la signature. Les économies budgétaires espérées au départ ne correspondent donc pas forcément aux économies effectivement réalisées au terme de la mission. L'avantage économique est d'ailleurs dénoncé par Deborah Avant<sup>256</sup> qui rappelle que, si la concurrence est de nature à faire baisser les prix, les programmes qui exigent un suivi sur le long terme (comme la formation des militaires) rendent difficile et coûteux le lancement de nouveaux appels d'offres en cours de route<sup>257</sup>.

Le second argument en faveur de l'externalisation est lui d'ordre technologique. De ce point de vue, il est de notoriété publique que les systèmes d'armes actuels sont de plus en plus complexes. L'entretien, la réparation et l'utilisation de certains armements exigent des compétences techniques extrêmement pointues. Les SMSP, les plus importantes étant intimement liées aux concepteurs d'armement, disposent de ces compétences indispensables dont les armées n'ont pas nécessairement besoin en-dehors des missions opérationnelles. Le recours au secteur privé permet donc aux gouvernements de disposer des meilleures compétences techniques existantes quand ils en ont besoin. Dans le contexte de la «Révolution dans les Affaires Militaires», les armées deviennent de plus en plus dépendantes des connaissances de spécialistes civils. Aujourd'hui déjà, 28 % des systèmes d'armes américains reposent sur la connaissance et la maîtrise des entrepreneurs privés.<sup>258</sup>

---

<sup>256</sup> Professeur de sciences politiques à l'Université George-Washington, auteur de «Privatizing military training», *Foreign Policy in Focus*, vol.VII, n°6, Institute for Policy Studies, Washington DC, mai 2002.

<sup>257</sup> CHAPLEAU P. (2005), *Sociétés Militaires Privées. Enquête sur les soldats sans armée*, Monaco, Editions du Rocher, p.231.

<sup>258</sup> YEOMAN B. (2003), «Soldiers of good fortune», *Mother Jones*, mai-juin 2003, cité par STRUYE DE SWIELANDE T. (2005), «Externalisation des fonctions régaliennes: un péril ou une chance à saisir?» in *Insécurité publiques, sécurité privée?*, ROCHE J-J (dir.), Paris, Editions Economica, p. 122.

Certes, les compétences techniques des SMSP ne peuvent être mises en doute, mais l'externalisation excessive de la maintenance et de la mise en œuvre des systèmes d'armement cache un inconvénient de taille, celui de la perte de qualifications au sein des forces armées. En effet, jusqu'à présent, les militaires formaient leurs propres techniciens spécialisés. Le matériel était entretenu et réparé en interne. Les avions de chasse, par exemple, ne retournaient chez le constructeur que pour des révisions ou des modifications majeures impossibles à effectuer sur site. Aujourd'hui, les armées forment de moins en moins de spécialistes et la plus grande partie de ces missions est réalisée par le secteur privé. Il s'en suit un transfert de compétences depuis la sphère publique vers l'entreprise, ce qui rend un retour en arrière improbable. Si, à moyen ou à long terme, les armées devaient reprendre ces missions à leur charge, elles se trouveraient dans l'obligation de former de nouveaux techniciens, ce qui, dans certains cas, prendrait plusieurs années, ou de débaucher des civils en leur offrant des conditions salariales au moins égales à celles du secteur privé au risque de voir exploser les budgets militaires. On peut donc craindre que le mouvement de la privatisation ne fasse que s'amplifier à l'avenir et que les armées modernes ne puissent plus assurer leurs fonctions sans le soutien logistique et technique des sociétés privées. Or, une telle dépendance des forces armées à l'égard du secteur privé n'est pas nécessairement souhaitable.

Le troisième avantage que les États retirent du recours aux SMSP, sans toutefois le mettre en avant, est à la fois d'ordre pratique et politique puisqu'il s'agit de la grande flexibilité et de l'extrême discrétion dont les prestataires privés peuvent faire preuve lorsqu'ils sont chargés d'intervenir hors de leur territoire d'origine. De fait, les SMSP sont de «petites» structures dispensées des lourdeurs administratives qui incombent aux armées régulières et qui n'ont pas impérativement besoin d'un aval parlementaire pour être engagées dans une opération. Elles sont directement mobilisables et peuvent déployer leurs forces beaucoup plus rapidement et discrètement que ne le ferait une force armée conventionnelle. Comme le souligne Deborah Avant: «*Si vous envoyez des soldats, quelqu'un le saura; s'il s'agit d'une entreprise privée, quasiment personne*». A titre d'exemple, nous pouvons citer le cas de la firme *DynCorp* qui, depuis plus de quinze ans, participe à la lutte contre les narcotrafiquants en

Colombie. D'après Claude Balie<sup>259</sup>, cette société est une des principales firmes privées auxquelles le gouvernement américain fait appel pour ses opérations en Amérique latine et particulièrement en Colombie. La collaboration entre *DynCorp* et le Bureau des affaires narcotiques internationales remonte à 1991, mais c'est en 1996 que la firme américaine a été choisie pour participer au programme d'éradication des cultures de coca, un programme dirigé par la police nationale colombienne avec l'aide de l'ambassade des États-Unis. Malgré l'importance des opérations<sup>260</sup>, la presse américaine, et plus encore la presse internationale, se sont très rarement préoccupées de la présence de «soldats privés» américains en Colombie, laissant l'opinion publique dans l'ignorance absolue de leur existence. Les sociétés militaires privées constituent ainsi, selon la formule d'Olivier Hubac<sup>261</sup>, «une force d'appoint en politique étrangère qui permet d'intervenir en sous-main. En cas de dérapage, il sera d'ailleurs plus facile pour l'Etat de nier les faits»<sup>262</sup>, ce qui est d'ailleurs confirmé par John Geddes, ancien officier des SAS et dirigeant de la Société *Ronin Concept* assurant la formation d'agents de sécurité armés en zone de conflit, qui déclare dans une interview à propos de l'attitude des gouvernements à son égard : «Ils savent exactement ce que nous faisons mais, si un jour une de nos opérations tourne mal, ils pourront dire qu'ils n'étaient pas au courant»<sup>263</sup>.

La discrétion des opérations confiées aux prestataires privés est encore renforcée par le fait que de nombreux contrats sont classés «secret défense»

---

<sup>259</sup> BALIE C., «Les entreprises militaires privées en Colombie, agents discrets de la politique étrangère des Etats-Unis», in ROCHE J-J (dir.), *Insécurité publiques, sécurité privée? Essais sur les nouveaux mercenaires*, Paris, Editions Economica, p.295.

<sup>260</sup> 64.000 hectares de culture de coca ont été détruits pour la seule année 1998. Source : BALIE C., op.cit.

<sup>261</sup> Olivier Hubac est l'auteur de «Mercenaires et polices privées: la privatisation de la violence armée», Paris, Editions Universalis, coll. Le tour du sujet, janvier 2006.

<sup>262</sup> YOUNG S. (2006), «Les nouveaux entrepreneurs de guerre. Défis juridiques et implications politiques du recours aux sociétés militaires privées», mémoire rédigé sous la direction de Vlad Constantinesco, Université d'Etudes Politiques.

<sup>263</sup> EUDES Y., «Irak: la guerre en privé», *Le Monde*, 04 avril 2007, repris sur le site de Info-palestine.net, (page consultée le 03 mai 2007), [http://www.info-palestine.net/article.php?id\\_article=1255](http://www.info-palestine.net/article.php?id_article=1255)

et donc non publiés. Les contractants étant, de leur côté, strictement liés par le secret professionnel. Ce qui est un avantage politique certain pour le pouvoir exécutif en place peut donc se révéler être un inconvénient de premier ordre pour la démocratie. Les parlements élus n'ont effectivement que très peu de pouvoir de contrôle à priori sur les contrats liant les départements gouvernementaux et les SMSP, si bien que, comme Xavier Renou<sup>264</sup>, il semble permis de penser qu'aujourd'hui, le recours aux SMSP par les États permet, sinon d'ignorer la loi, du moins d'en contourner l'esprit, ce qui fait de ces nouveaux partenaires un instrument idéal pour mener une politique étrangère discrète, voire secrète. Assurer un contrôle démocratique efficace des activités des Sociétés Militaires et de Sécurité Privées constitue pourtant un défi majeur à relever.

Au-delà de ce qui précède, d'autres avantages et inconvénients du recours aux SMSP peuvent encore être signalés quand bien même ceux-ci procèdent davantage de la nature intrinsèque des firmes privées que de leur utilisation par les gouvernements. Côté «avantages», nous devons constater que la vie d'un «soldat privé» n'a pas la même valeur «émotionnelle» que celle d'un «soldat-citoyen». L'expérience a démontré que lorsqu'un militaire perd la vie sur un champ de bataille, c'est un citoyen qui décède, un homme qui a donné sa vie pour la sauvegarde des valeurs de la patrie. Les responsables politiques se retrouvent alors comptables, devant leur opinion publique, du nombre de vies perdues au service de la Nation. Par contre, pour cette même opinion publique, les employés des SMSP sont le plus souvent assimilés à des mercenaires. Lorsque l'un d'eux est tué en opération, l'intérêt des médias est pratiquement nul, l'impact psychologique sur la population est nettement plus faible et les gouvernements sont bien moins tenus de justifier les pertes subies.

Côté «inconvénients», il semble utile de rappeler que les SMSP sont d'abord et avant tout des sociétés commerciales dont l'un des principaux objectifs reste de faire des bénéfices. Se pose ici la question de la fiabilité à long terme de ces partenaires. En effet, dans un marché aussi concurrentiel que celui que nous évoquons ici, le risque de voir certaines sociétés florissantes tomber aux mains de groupes financiers étrangers n'est pas une utopie. A l'heure de la mondialisation, il ne paraît pas impossible de voir une SMSP

---

<sup>264</sup> RENO X., (2005 «La privatisation de la violence. Mercenaires et sociétés militaires privées au service du marché», Marseille, Editions Agone, p. 299.

occidentale tomber indirectement sous le contrôle d'une banque chinoise, elle-même téléguidée par Pékin, ou dans l'escarcelle d'un conglomérat militaro-industriel dont les ficelles seraient tirées, en sous-main, par une organisation criminelle. Bien entendu, il est toujours possible de prendre des mesures pour contrôler l'actionnariat direct d'une firme «sensible», mais ces mesures pourraient-elles s'appliquer aux actionnaires des actionnaires directs, voire aux actionnaires d'un troisième ou d'un quatrième niveau? De même, le risque de voir des firmes peu rentables disparaître du marché suite à un dépôt de bilan n'est pas négligeable. Qu'advierait-il si la société faillie était propriétaire d'un matériel ou de bâtiments indispensables à l'État<sup>265</sup>? Ce dernier devrait-il alors se positionner en tant que «repreneur» potentiel afin d'éviter la dispersion des actifs dont il ne peut se passer pour assurer ses missions? Dans cette hypothèse, l'État ne paierait-il pas deux fois sinon plus ce qu'il pouvait acquérir lui-même au départ à un prix moindre?

Autre désavantage lié à la nature lucrative des SMSP, celui de leurs choix commerciaux. Comme dit plus haut, l'un des objectifs principaux des Sociétés Militaires et de Sécurité Privées est de faire de l'argent. Or, une grande partie des activités de ces firmes dépend de l'instabilité mondiale. Sans les interventions afghane et irakienne, il est évident que le secteur de la sécurité aurait connu une évolution très différente et sans doute beaucoup plus limitée. Les SMSP se nourrissent principalement des conflits armés et des troubles civils ou politiques. Est-il vraiment inconcevable d'imaginer que des SMSP, soit directement, soit par le truchement des groupes militaro-industriels auxquelles elles appartiennent, ne soient tentées d'agir sur l'instabilité politique chronique de certains États faibles dans le seul but d'assurer la continuité de leurs activités? Même en sachant que souvent, les SMSP doivent obtenir l'aval de leur gouvernement préalablement à la conclusion d'un contrat avec un État étranger, on ne peut raisonnablement exclure la possibilité de voir une de ces sociétés mettre ses compétences au service d'un gouvernement dictatorial ou d'une organisation criminelle? Rien n'est moins sûr! On le constate aisément, le recours aux «soldats privés» pose une foule de questions auxquelles bien peu de réponses

---

<sup>265</sup> Au Royaume-Uni, la firme Air Tanker possède des Airbus militarisés qu'elle loue au gouvernement britannique au travers de Private Finance Initiatives, tandis que la France a envisagé de confier au secteur privé la construction, la gestion et l'entretien de milliers de logements à destination de la Gendarmerie.

définitives ont été apportées à ce jour. La problématique de la privatisation de missions de sécurité et de défense est particulièrement complexe et, si un retour en arrière paraît hautement improbable, il est vital pour la démocratie de réfléchir aux implications de l'externalisation et d'adopter des mesures de contrôle efficaces pour l'avenir.

### Et demain ?

Ces mesures de contrôle sont d'autant plus indispensables que, bien conscientes du caractère temporaire de la demande actuelle, les Sociétés Militaires et de Sécurité Privées tentent de pénétrer de nouvelles niches commerciales en proposant leurs services à l'ONU et aux ONG. Déjà en 1998, l'ancien Secrétaire Général des Nations Unies, Kofi Annan, avait envisagé de recourir à des «soldats privés» afin de séparer les réfugiés civils et les belligérants en République Démocratique du Congo. Depuis lors, l'idée fait son chemin et les représentants des lobbies sécuritaires tentent de convaincre les décideurs politiques de l'intérêt qu'il pourrait y avoir à privatiser tout ou partie des opérations de paix. Depuis plus de deux ans, *Blackwater* mène ainsi une campagne intensive en vue d'obtenir un contrat ONU. La SMSP se propose d'envoyer quelques trois à cinq mille hommes au sud Soudan afin de sécuriser la région et de mettre un terme au conflit qui oppose les factions rivales. Jusqu'à présent, la proposition de la firme de Moyock (Caroline du Nord) n'a fait l'objet que d'une fin de non recevoir et il semble peu probable, compte tenu des récents événements en Irak, que l'avis des Nations Unies à l'égard de *Blackwater* change dans les prochains mois. Pourtant, même si la position actuelle de l'ONU reste négative par rapport aux SMSP, plusieurs agences onusiennes ont déjà eu recours à des entreprises de coercition para-privées comme *Defense Systems Ltd* (aujourd'hui *ArmorGroup*) qui, sur son site Internet, se targue d'une expérience de quinze années dans le soutien aux opérations humanitaires, aux programmes de développement et de reconstruction dans plus de trente pays à travers le monde et en collaboration avec l'UNICEF, le UNHCR<sup>266</sup> ou encore la MONUC<sup>267</sup>. Compte tenu des difficultés qu'elles connaissent, les Nations Unies devraient probablement envisager de recourir à des

---

<sup>266</sup> Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

<sup>267</sup> Mission des Nations Unies en République Démocratique du Congo

entreprises militaires privées afin de pallier la lourdeur des procédures qui préside à l'envoi de Casques Bleus. Actuellement, il s'écoule souvent plusieurs semaines, plusieurs mois, voire plusieurs années entre l'éclatement d'un conflit et l'intervention effective des troupes onusiennes. Ces délais, inhérents aux procédures de décision de l'organisation, de préparation des opérations et de constitution des contingents internationaux sont trop souvent l'occasion, pour des groupes armés, de commettre les pires exactions à l'encontre de civils innocents. La capacité de réaction rapide des SMSP pourrait ici être mise à profit pour protéger ces populations et sauvegarder des milliers de vies humaines. Il faudrait, à notre sens, envisager une collaboration de ce type entre l'ONU et les Sociétés Militaires et de Sécurité Privées à condition d'établir un cadre juridique et contractuel strict et de mettre en œuvre des procédures de contrôle efficace.

L'avenir des Sociétés Militaires et de Sécurité Privées ne sera certainement pas uniquement international. La demande de sécurité intérieure est également en croissance exponentielle, notamment en raison du risque «*hyper terroriste*» selon l'expression de François Heisbourg<sup>268</sup>. Cependant, renforcer la sécurité intérieure implique aussi la mobilisation d'énormes moyens humains, techniques et financiers. Or, les effectifs et les budgets des forces de sécurité intérieure, tout comme ceux des forces armées, ont été très largement réduits ces vingt dernières années. Même si les gouvernements ont pris la mesure des carences, les effectifs disponibles restent insuffisants pour atteindre un niveau de sécurité satisfaisant. Les SMSP pourraient donc également jouer un rôle dans le cadre intérieur en palliant les insuffisances. Confier des missions sécuritaires de base comme le contrôle des bagages et des passagers dans les gares, les ports et les aéroports, la surveillance d'installations publiques ou sportives comme cela se pratique déjà dans certains pays européens, voire même l'organisation de patrouilles mobiles non armées dans les zones urbaines permettrait certainement de décharger les forces de police qui seraient alors réaffectées à des missions prioritaires.

Citons ici deux exemples à l'appui de notre réflexion. A la suite de l'ouragan Katrina qui avait ravagé la région de la Nouvelle-Orléans en 2005, la SMSP

---

<sup>268</sup> HEISBOURG F. (2005), «La fin de l'Occident? L'Amérique, l'Europe et le Moyen-Orient», Paris, Editions Odile Jacob.

*Blackwater* avait « offert » son aide aux autorités américaines. Les employés de la firme de Moyock s'étaient chargés de la protection des sites d'accueil pour les personnes déplacées à la suite de cette catastrophe. Au plus fort de son engagement, la SMSP comptait jusqu'à 600 soldats privés déployés au Texas et dans le Mississippi, chacun d'eux étant facturé 950 US dollars par jour au gouvernement américain<sup>269</sup>. Le second exemple nous vient d'outre-manche où, fin août 2007, *G4S-Securicor* a proposé au gouvernement britannique de mettre sur pied une « taskforce » composée d'un millier d'anciens Gurkhas afin d'appuyer les actions de la police et des services de secours en cas d'attentat terroriste ou de cataclysme naturel. D'après David Taylor-Smith, CEO de *G4S-Securicor*, l'unité paramilitaire ainsi constituée serait en mesure de d'intervenir rapidement afin de collaborer à la surveillance des sites, établir un périmètre de sécurité, protéger les scènes de crime ou procéder à l'évacuation des victimes. Dans sa proposition, Taylor-Smith précisait que ses hommes seraient également en mesure, sous le contrôle des autorités officielles, de mener des enquêtes de voisinage pour le compte de la police ou « d'espionner » les criminels potentiels. Pour mémoire, rappelons que la SMSP gère actuellement la prison de Bridgend (Pays de Galles) et est régulièrement chargée par le gouvernement britannique du rapatriement forcé des demandeurs d'asile refoulés par l'administration. En 2005, *G4S-Securicor* avait également envoyé une unité à la Nouvelle-Orléans où ses employés avaient procédé à l'évacuation de centaines de victimes de l'ouragan Katrina. L'année suivante, en plein conflit israélo-libanais, les anciens Gurkhas évacuaient des centaines de civils américains travaillant pour des compagnies occidentales<sup>270</sup>.

Pour terminer, nous évoquerons encore deux autres activités civilo-militaires pouvant faire l'objet d'une privatisation, au moins partielle : la récolte et l'analyse de renseignements d'une part, et la surveillance des frontières et des flux migratoires d'autre part.

La récolte de renseignements à caractère civil, économique ou militaire, leur traitement et leur analyse, de même que la lutte contre l'espionnage restent

---

<sup>269</sup> SCAHILL J., « L'ascension de Blackwater ou la privatisation de la guerre », *Mondialisation.ca*, 28 mars 2007.

<sup>270</sup> LEPPARD D., « Securicor Wants Gurkha Terror Taskforce », *The Sunday Times*, 02 septembre 2007.

encore aujourd'hui des prérogatives quasi exclusives des services de renseignements d'État. Toutefois, depuis une quinzaine d'années, plusieurs sociétés privées, notamment françaises, se sont spécialisées dans le créneau de la veille et de l'intelligence économique (IE). Ces firmes proposent à leurs clients des mesures destinées à protéger leurs activités de l'espionnage industriel et de déstabilisation économique par la concurrence, mais aussi de récolter des informations permettant à leurs employeurs de conserver de l'avance sur leurs concurrents. Outre-Québécois, le numéro un de l'IE est certainement l'ancien gendarme Philippe Legorjus, patron et fondateur de la société *Atlantic Intelligence* qui, en 2005, a réalisé un chiffre d'affaire de plus de onze millions d'euro. De l'intelligence économique à l'intelligence militaire ou civil, il n'y a qu'un pas que d'aucuns envisagent de franchir, voire ont déjà franchi. Ainsi, la SMSP britannique *Aegis Defence Services Ltd*, dirigée par l'ancien colonel des Scot Guards Timothy Spicer, s'est vue attribuer dès 2004 un contrat de près de 300 millions de dollars aux termes duquel elle était chargée de coordonner les activités d'une cinquantaine de Sociétés Militaires et de Sécurité Privées collaborant avec la coalition internationale en Irak, mais également de récolter, analyser et traiter tout renseignement pouvant se révéler utile à l'armée américaine. La mission de *Aegis* inclut notamment la traque informatique concernant les risques terroristes et l'évaluation des dangers encourus par les troupes américaines sur les zones de combat. Enfin, concernant les activités de surveillance des frontières, il serait parfaitement envisageable de renforcer les services policiers et douaniers officiels par des patrouilleurs privés. Nous pourrions ainsi voir des employés de SMSP croiser le long des côtes les plus concernées par l'immigration clandestines avec pour mission d'arraisonner les embarcations suspectes et d'en remettre les occupants aux autorités ou de survoler les frontières terrestres à risques afin d'y détecter les tentatives de passage non autorisées.

Ce ne sont là que quelques pistes de réflexion pour l'avenir et d'autres seront certainement encore à envisager. De notre point de vue, il ne fait aucun doute que les «soldats privés» font désormais partie du paysage sécuritaire et qu'ils ont un rôle à jouer dans nos sociétés occidentales. Il nous paraît contre-productif de jeter l'anathème sur un pan entier du secteur de la sécurité sans réfléchir au profit que la communauté pourrait en tirer en adoptant des mesures de régulation et de contrôle susceptibles d'éviter les risques d'atteinte à la démocratie et aux droits de l'homme si une meilleure sécurité pour tous est à ce prix.